



Réunion Bureau HIMASE – 15 mars 2022
Salle Ferrer à la Bourse du Travail de Paris (14 à 16 heures)

Présents : Paul Boulland, Alain Dalançon, Paul Devin, Marc Geniez, Jacques Girault, Gérard Montant, Loïc Le Bars, Claude Pannetier, Jean-Luc Villeneuve.

Excusés : Benoît Kermoal, Guy Putfin, Gérard Réquigny (absent en raison de cas contact)

Absent : Louis Weber

Paul Boulland, président, rappelle les difficultés rencontrées en raison de la crise du covid, le premier confinement ayant commencé une semaine après notre dernière AG de mars 2020. Le groupe de travail sur les notices biographiques n'est cependant pas resté inactif, le bilan réalisé par Alain Dalançon, présenté lors de notre dernier bureau du mois d'octobre et mis à jour récemment, en témoigne.

Cependant, nous n'avons pas eu la possibilité d'organiser dans de bonnes conditions l'AG et la conférence débat sur la formation des maîtres, prévues ce mardi 15 mars, ici même. D'où cette réunion de bureau dont l'ordre du jour sera la suivant :

- 1- Réorganisation du bureau
- 2- Report de la prochaine AG et de la conférence
- 3- Bilan des notices du corpus enseignant

1- Réorganisation du Bureau

1-1- Le bureau a été élu pour trois ans par la dernière AG de mars 2020. En raison des difficultés pour Benoît Kermoal d'assumer sa responsabilité de secrétaire général, Alain Dalançon propose de prendre en charge cette fonction, tout en continuant d'être responsable-coordonateur du corpus enseignants, et que B. Kermoal le remplace comme vice-président.

Accord unanime des présents. B. Kermoal, informé, est également d'accord (réponse par mail du 220316)

1-2- Guy Putfin (Unsa Éducation), ne souhaitant plus siéger au bureau, demande sera faite à B. Kermoal de rechercher une autre candidature de représentant de l'UNSA-Education, si possible une femme.

1-3- Le passage de témoin de la trésorerie entre Gérard Réquigny, élu en 2020, et l'ancien trésorier, Louis Weber, ne s'étant pas concrètement réalisé, Paul Boulland prendra contact avec eux pour finaliser l'opération. A. Dalançon lui remet le carton d'archives de trésorerie déposé à l'IRHSES en 2020 (il n'y a aucun carnet de chèques neuf ou entamé dedans, ni aucun chèque non-encaissé)

1-4- Le site de l'Himase ayant été fermé pour absence de paiement de la cotisation, et son contenu étant très difficilement récupérable, Paul Boulland propose de rapatrier son contenu sur la rubrique HIMASE du site Maitron. A. Dalançon continuera à alimenter et fera le bilan des archives en sa possession.

1-5- Changement de siège social : situé dans les locaux du CHS de la rue Mahler à Paris, il doit être transféré au CHS Condorcet à Aubervilliers. Faire les démarches nécessaires auprès de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Jacques Girault transmet à P. Boulland les originaux des récépissés des déclarations précédentes à la PP.

2- Report de l'Assemblée générale et de la conférence débat

Après discussion :

- Maintien du couplage AG et conférence débat, toujours sur le thème de la formation des maîtres.
- pour élargir le public :

* reprendre contact avec J-F Condette (P. Boulland)

* chercher un autre intervenant chercheur pour proposer un regard plus actuel (Paul Devin proposera des noms).

* rechercher un journaliste animateur, modérateur (J-L Villeneuve s'en charge)

* faire de la publicité notamment auprès du réseau des formateurs en INSPE et des syndicats

- Lieu : Condorcet

- Hypothèse de date : un mercredi, 12 octobre ou 19 octobre 2022, de 14 à 17h.

3- Le corpus enseignants

Dans son rapport mis à jour et communiqué par mail avant la tenue du bureau, A. Dalançon rappelle avoir souligné plusieurs faits au sujet des notices mises en ligne (110) ou refondues (12) depuis un an :

- Encore une forte proportion de notices des périodes anciennes, 3,4, 5 : (46/110), Accord pour continuer à enrichir les anciennes notices grâce notamment aux nouvelles possibilités offertes par internet : état civil, dossier militaire, JO, presse ancienne par *retronews*, presse nationale et régionale, études et témoignages divers... Mais A.D attire l'attention sur l'insuffisant développement de la période 6 (qui pour nous va de 1968 à 1992), d'autant que des listes ont été établies, au moins des principaux responsables syndicaux, que les archives sont disponibles et souvent les biographié.es encore vivant.es.

Paul Boulland souligne qu'au sein de la séquence 1968-1992, il convient également de ne pas négliger le début de la période, qui est souvent « enjambée », en privilégiant les périodes plus récentes, par le biais de questionnaires ou d'entretiens. Il est indispensable de procéder à l'établissement de listes, pour opérer un repérage systématique des militants à certains niveaux de responsabilité, et de se fonder sur des dépouillements d'archives.

- Contours du corpus :

Les frontières nettes sont toujours difficiles à établir. La plupart des militant.es syndicaux des 11780 notices du corpus ont été aussi militant.es politiques et/ou d'associations. Il convient donc de mieux assurer la coordination entre les auteurs qui travaillent plus spécifiquement dans tel ou tel domaine voisin, et notre groupe de suivi. Veiller notamment aux relations avec les groupes régionaux, sans mettre en cause leur capacité d'initiative.

Claude Pennetier s'interroge sur les militant.es, par exemple de la FSU, n'étant pas strictement des enseignant.es. A.D répond que les militant.es du SNPJJ-FSU auxquelles il fait allusion, sont à ranger dans le grand ensemble des éducateurs et font bien partie du corpus.

À la suite de la transmission de projets de notices de militants de SUD Education, directement à Paul Boulland, envisager d'inviter un représentant de Solidaires dans le Groupe. Accord sur le principe.

Quelles que soient leur origine, il est intéressant que les projets de notice d'enseignant.es soient communiqués à notre groupe avant mise en ligne : ce groupe peut souvent apporter des précisions, voire rectifier des erreurs, comme nous en avons eu des exemples récents.

- La longueur des notices est fonction des sources et de la richesse des parcours, mais il y a cependant de fortes disparités.

- 20 auteurs (pour 48 notices) sur les 110 nouvelles ne font pas partie de notre groupe : c'est une évolution intéressante à encourager pour diversifier l'éventail des auteur.es.

- Les notices de femmes restent toujours trop minoritaires

Après ce long échange, A. Dalançon interroge le bureau pour savoir si d'autres questions urgentes se posent. Il obtient l'accord unanime sur les conclusions de son rapport y compris des quelques règles adoptées en octobre 2021, et pour continuer dans la même voie. Etant entendu que la réflexion appuyée sur l'expérience doit se poursuivre.

Fixation de la date du prochain bureau

Fin juin, sans fixer de date précise, immédiatement après les élections législatives, pour préparer concrètement l'AG et la conférence-débat et en fixer date et lieu précisément.

La séance est levée à 15h57.

Le secrétaire général :

Alain Dalançon

Le président :

Paul Boulland